Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 104 (1959)

Heft: 4

Artikel: La défense de la Suisse

Autor: Stucki, Lorenz / Léderrey, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342931

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pas nécessairement celui qui a les performances les plus brillantes. L'harmonie dans l'association des moyens de feu, la simplicité d'entretien, la régularité de fonctionnement, le degré de perfectionnement des organes de conduite, l'aptitude du personnel terrestre à le préparer au vol rapidement et à le réparer, l'aptitude des pilotes à en tirer un rendement élevé, sont des conditions tout aussi importantes. C'est du fonctionnement optimum de toutes ces activités conjuguées que dépend finalement le rendement à la guerre. Ceci est tout particulièrement important dans une force aérienne constituée avant tout par du personnel de milice. La théorie du « système d'armes » a un mérite essentiel : elle fait prendre conscience de tous les problèmes que pose aujourd'hui l'acquisition de matériels aériens nouveaux. En fixant des limites, elle place ce problème difficile sur un plan objectif. Elle reclasse certaines valeurs. Elle est donc d'une grande utilité.

Colonel P. Henchoz

La défense de la Suisse

vue par Lorenz Stucki¹

Les lecteurs de la Weltwoche ont souvent l'occasion d'apprécier la vaste culture, les vues originales et la sérieuse documentation de M. Lorenz Stucki. Ces qualités se retrouvent dans l'étude qu'il vient de consacrer non seulement à l'armée, comme l'indique le titre, mais à tous les problèmes que pose la défense de la Suisse.

Ecartant d'emblée l'éventualité d'un conflit armé entre notre pays et l'un de ses voisins, l'auteur ne voit la situation

¹ Auteur de *Davids Chancen gegen Goliath. Die Schweizer Armee heute*, brochure de 104 pages, parue chez l'éditeur *Alfred Scherz*, Berne.

du David helvétique devenir critique qu'au moment où le Goliath soviétique, après avoir attaqué directement le front actuel de l'Europe occidentale, tenterait de le tourner par le Plateau suisse.

Autre éventualité: à supposer que le front de l'OTAN ait été enfoncé, sans recourir à cette manœuvre, et que ses défenseurs, contraints à se replier vers l'Ouest, aient dégarni nos frontières, il est peu probable que l'agresseur laisse subsister dans son dos un pays tel que le nôtre, réfractaire au communisme et qu'il aurait peu à peu complètement investi. Dans ce cas le Réduit alpin recouvrerait toute son importance.

Envisager les pires éventualités, comme le fait l'auteur, ce n'est pas faire preuve de défaitisme. Vu qu'un danger prévu est à moitié conjuré, c'est se mettre en mesure de mieux affronter tous les autres. Quels sont ces dangers et quelle *forme* pourraient-ils revêtir?

Un agresseur ayant l'intention d'emprunter notre territoire se gardera de le dévaster à grande distance. Il larguera plutôt des troupes aéroportées à l'intérieur du pays, dans le dos des défenseurs de la frontière attaqués simultanément par des forces blindées et motorisées tous terrains. Au sujet de la parade que nous devrions adopter, les opinions divergent. L'auteur s'étend longuement sur la controverse qui oppose les partisans de la défense statique à ceux de la défense dynamique. Le différend porte sur une question de dosage de l'armée en moyens blindés et motorisés. Elle a son importance, bien que les deux systèmes de défense ne s'opposent pas mais se complètent.

L'auteur s'attache aussi à démontrer la nécessité de posséder l'arme atomique tactique. Il suggère de s'en procurer par la France, qui aurait intérêt à nous en voir pourvus, ou par la Suède, neutre comme nous, en participant financièrement à ses essais.

Concernant les chances de David contre Goliath, l'auteur remarque tout d'abord que nous n'aurions à faire qu'à la « main gauche » du géant accaparé ailleurs, puis que les effectifs

des forces terrestres engagées contre nous seraient limités, canalisés par le terrain. Evoquant les événements de Hongrie, il compte aussi sur une défaillance possible des satellites et se demande enfin si le moral du soldat soviétique, très élevé lorsqu'il s'est agi de défendre sa terre et de se venger en pénétrant en Allemagne, atteindrait le même niveau dans la lutte contre un petit peuple auquel on ne saurait reprocher que de vouloir défendre son sol.

L'armée que possède ce petit peuple est, par ses effectifs, l'une des plus fortes de l'Europe occidentale, mais aussi, par la courte durée du service, la plus faible. La question est de savoir si ces composantes lui confèrent une valeur suffisante pour prévenir une agression et, si celle-ci devait se produire, pour l'enrayer par une résistance qui, pour être opiniâtre, devrait se fonder sur la confiance de la troupe en ses moyens matériels, en ses chefs et en ses aptitudes.

C'est durant les quatre mois de l'E.R., où cadres subalternes et commandants de compagnie fonctionnent à la fois comme élèves et comme chefs, que doivent s'acquérir avec le sens de la discipline et de la solidarité, les connaissances techniques et tactiques indispensables à la formation de combattants, auxquels, livrés à eux-mêmes ou dans la collectivité, l'on puisse selon le précepte du général Wille « se fier n'importe où et n'importe quand ». Tâche difficile pour des officiers qui n'ont pas fait la guerre et cependant doivent en avoir constamment devant les yeux les dures exigences.

La préparation physique, psychologique et intellectuelle, à laquelle les armées permanentes consacrent une notable partie de leur temps, ne saurait être négligée, mais elle peut et doit trouver place avant l'E.R. et, ce à quoi se consacrent diverses associations, entre les périodes de service. Le fait d'avoir déposé momentanément l'uniforme ne met pas fin à l'activité militaire des chefs. A partir du grade de capitaine, ils sont longuement accaparés par les préparatifs des cours de répétition et par le perfectionnement des connaissances militaires acquises dans des cours théoriques et des manœuvres avec la troupe.

A cette caractéristique de notre système de milices s'en ajoute une autre : la possibilité de recruter des chefs habitués par leurs occupations civiles à organiser, raisonner, prendre des décisions, ordonner et faire acte d'initiative. Ces aptitudes, jointes à leurs connaissances militaires, les qualifient pour l'exercice d'un commandement.

Notre système de milices repose donc sur des fondements sérieux. Profondément ancré dans le peuple, il permet d'en faire participer un huitième (500 000 hommes et femmes) à la défense du pays.

Est-ce à dire qu'il soit imperfectible ? L'auteur ne le pense pas. Pour mieux faire comprendre les *lacunes* qu'il signale, il recourt à l'image d'une forteresse dont un seul des quatre côtés serait défendu par l'armée. Les trois autres côtés, ceux de la préparation psychologique, de la protection civile et de l'organisation de la défense totale seraient dangereusement négligés.

De tous temps l'agresseur s'est efforcé de briser le moral du défenseur. Jusqu'à la veille de la seconde conflagration mondiale, ce résultat était généralement obtenu par le seul emploi des armes dites conventionnelles. Celles-ci s'étant dès lors révélées insuffisantes, on fut amené à créer des unités de propagande destinées à mener la guerre psychologique. L'importance de cette nouvelle forme de la lutte s'est accrue au point que la Bundeswehr a fondé un Institut où les officiers supérieurs sont appelés, pendant plusieurs semaines, à s'initier à l'innere Führung. Cette innovation est en quelque sorte la contrepartie des cours organisés en U.R.S.S. à l'intention des agitateurs chargés de désagréger le monde bourgeois. Ils y apprennent à s'infiltrer dans les rouages de la machine administrative et à y créer des cellules (dans la police, les syndicats, les entreprises, les C.F.F., les P.T.T., etc.) en vue de l'enrayer.

Tous les moyens sont bons afin d'aboutir à un coup d'Etat et à la prise du pouvoir par les communistes. On fomente des grèves pour augmenter le mécontentement, on affole la population par l'intervention de la 5^e colonne, on ébranle la confiance dans les autorités. Presse et radio sont mises à con-

tribution pour répandre de fausses nouvelles ¹ et créer le désarroi, prélude à la panique.

De ce côté-là, en dépit de la grève de novembre 1918 que nous venons d'évoquer, les Suisses se considèrent comme invulnérables. S'ils chantent que les fils seront dignes des pères, ils n'en ont fourni la preuve ni par l'exode de mai 1940, ni par l'affolement consécutif aux événements de Hongrie, épidémie de « molotovite ».

Le *public*, non préparé, fut incontestablement surpris. Il le sera encore à l'avenir, avec des suites beaucoup plus graves, s'il ignore les moyens sournois que l'ennemi mettra en œuvre à l'effet d'affaiblir sa *volonté de résistance*.

Afin d'intéresser le cercle le plus étendu de la population à ce danger, à l'instar de ce qui vient d'être tenté pour l'armée par la diffusion de l'excellent *Livre du soldat*, l'auteur — qui semble l'ignorer — suggère de confier l'étude des moyens de parade à une *Commission de la guerre psychologique* englobant les représentants de la Nouvelle société helvétique, de la Société suisse des officiers, de l'Association suisse des sous-officiers, de la presse, de la radio, des Eglises, des syndicats, des associations féminines, bref, de tous les groupements dont le concours pourrait être utile.

Le deuxième front négligé serait celui de la protection civile. Si notre peuple réalisait qu'il est exposé à subir le sort des habitants de Hiroshima et de Nagasaki, il s'intéresserait davantage aux efforts tentés par nos autorités en vue de le protéger. Lors d'un bombardement, il est trop tard pour construire des *abris* et douteux que la population ait le temps de lire les instructions — prêtes à être affichées dans les archives communales — sur l'attitude qu'elle devrait observer dans ce cas.

Le troisième front, complètement découvert, est celui de la résistance sur les arrières de l'envahisseur.

¹ Lors de la grève générale de 1918, un numéro truqué du « Bund » parvenu à Bienne, annonçait la prise de Berne par les émeutiers et la capitulation du Conseil fédéral.

L'auteur distingue deux cas. Le premier concerne les éléments de l'armée coupés et isolés. Se rendre serait une lâcheté, affronter l'adversaire, un suicide, éviter une étreinte, une nécessité. Des forêts et des hauteurs où ils se seraient réfugiés, avec l'intention de surprendre puis de disparaître, ils entraveraient le ravitaillement et les transports de l'adversaire, délivreraient les prisonniers, combattraient les parachutistes et la 5e colonne. Pour avoir quelque chance de réussite, cette guerilla devrait être enseignée dans les E.R. les écoles d'aspirants et les écoles centrales. Elle serait inconcevable sans le concours des habitants.

Ceci nous amène au deuxième cas, celui de l'attitude que devrait observer la population civile. A celle-ci incomberait tout d'abord la fourniture, aux partisans, de renseignements, de guides, de vivres et parfois de cantonnements. Elle assurerait la liaison avec l'armée par des agents et des postes de radio clandestins. Tous les Quisling et collaborationistes non encore découverts par la police de l'armée devraient être mis hors d'état de nuire. L'auteur va trop loin, croyons-nous, lorsqu'il croit à la possibilité de constituer des dépôts d'armes, de munitions et d'explosifs. En revanche, sa suggestion est à retenir de créer une Commission de défense du pays occupé, dont la composition serait identique à celle de la Commission de la guerre psychologique. A notre avis, ce pourrait être la même, laquelle ajouterait à son programme l'étude des moyens à portée de la population civile afin de seconder les partisans et l'armée, comme aussi de se soustraire, dans la mesure du possible, aux exactions (viol, pillage) de la soldatesque.

C'est intentionnel que nous terminons le compte rendu de la brochure de M. Lorenz Stucki, auquel nous avons ajouté quelques commentaires, par l'énumération des côtés faibles du David helvétique. Il dépend de nous de les éliminer, conscients du fait que la force de ce nain résidait à la fois dans sa fronde et dans son *moral*. Que celui de la population plus menacé que jamais fléchisse, toute résistance serait vaine. C'est le mérite de l'auteur d'avoir insisté avec franchise sur ce point. Son caveant consules s'adresse, par delà les autorités, aux citoyens suisses auxquels il fait comprendre le devoir de s'intéresser aux problèmes complexes que celles-ci sont appelées à résoudre.

A ce titre, l'étude remarquable de M. Lorenz Stucki mérite une large diffusion.

Colonel E. Léderrey

La réorganisation de la défense française

La réorganisation générale de la défense était attendue depuis longtemps. La refonte de l'enseignement supérieur, qui a vu le jour précédemment, était déjà la préfiguration de cette réforme, s'élevant à un niveau nettement supérieur à celui atteint jusqu'à présent.

Il existe maintenant trois échelons au-dessus de celui des armées :

- La « Défense », englobant France et Algérie, d'une part et, de l'autre, l'Outre-Mer (Communauté) ;
- La « Défense nationale », s'étendant aux territoires français de la Métropole et de l'Algérie-Sahara;
- Les Armées, de terre, mer et air.

Les deux premiers échelons n'ont pas un caractère exclusivement militaire. Ils portent sur toutes les activités de la nation pouvant participer à la défense. Ils touchent de nombreuses autorités civiles. Leur caractère est en même temps politique et stratégique; leur but est la sauvegarde des intérêts supérieurs du pays et leur mission la mise en œuvre et la coordination des forces vives et des moyens.